

BULAC

[도서관] [शिक्षक] [කාලාපකරණ] [ሥልጣኔ]

Bibliothèque universitaire
des langues et civilisations

Référence
BULAC/2021/243

Téléphone
0181691800

Date
27 octobre 2021

Rédigé par
Benjamin Guichard

Courriel
direction@bulac.fr

COMPTE RENDU

Réunion du 10 juin 2021
Conseil scientifique de la BULAC

Version
approuvée par le CS du 2
décembre 2021

Participants présents

Membres nommés

Olivier de Bernon (en visio)
Françoise Delvoye (en visio)
Sylvie Denoix (en visio)
Éloi Ficquet
Emmanuel Francis (en visio)
Marc Gilbert (en visio)

Irina Gridan
Marie-Paule Hille (en visio)
Annick Horiuchi (en visio)
François Hours (en visio)
Zhe Ji (en visio)

Marialuisa Langella (en visio)
Méliné Pehlivanian (en visio)
Pollet Samuelian (en visio)
Peter Stockinger (en visio)
Nicolas Vatin

Membres de droit

Marie Lise Tsagouria

Invités

Benjamin Guichard
Clotilde Monteiro

Aline Pellet
Julie Philippe

Juliette Pinçon

Participants excusés

Membres nommés

Camille Lefebvre
Alain Messaoudi

Philippe Peycam
Silvia Serrano

Nicolas Vatin

Membres de droit

Françoise Moulin Civil

Prochaine réunion le
2 décembre 2021 à 9h30

Lieu et Adresse
BULAC – Salle du conseil

Ordre du jour

1. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 5 NOVEMBRE 2020
2. ÉVOLUTION DES RECRUTEMENTS POUR LES FONDS GÉO-LINGUISTIQUES
 - 2.1. AIRE EUROPE BALKANIQUE, CENTRALE ET ORIENTALE (EBCO)
 - 2.2. AIRE ASIE
 - 2.3. AIRE AFRIQUE, MOYEN-ORIENT, ASIE CENTRALE (AMOMAC)
3. ACTION CULTURELLE : BILAN ET PERSPECTIVES 2021-2022
4. RESSOURCES NUMÉRIQUES
5. BILAN BIENNAL DU PLAN D'ACTION TRIENNAL 2019-2021 ET PROGRAMMATION 2022-2024
6. INFORMATION SUR LE RENOUVELLEMENT DU CONSEIL SCIENTIFIQUE EN 2022

1. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 5 NOVEMBRE 2020

Le procès verbal est approuvé à l'unanimité.

2. ÉVOLUTION DES RECRUTEMENTS POUR LES FONDS GÉO-LINGUISTIQUES

Éloi Ficquet rappelle qu'il s'agit d'une question récurrente, dont l'actualisation est soumise à l'avis du conseil scientifique. Benjamin Guichard souligne l'inscription de ce dispositif dans la politique documentaire de l'établissement qui a choisi d'assurer la couverture linguistique la plus large possible dans ses acquisitions, en conjuguant des fonds à entretien permanent et des domaines linguistiques entretenus de façon temporaire à tour de rôle. La distinction entre ces deux statuts repose sur l'évaluation de l'importance de la communauté de chercheurs et d'étudiants, la volumétrie de la production éditoriale et la profondeur historique du fonds ; ces critères peuvent être adaptés aux modalités d'organisation des équipes.

Les évolutions présentées ici sont ainsi motivées par des propositions de reclassement de ces fonds à l'issue de recrutements ou de prochains départs à la retraite ; il s'agit également de faire évoluer le dispositif en expérimentant une nouvelle organisation au sein de l'équipe Asie, avec la création de postes chargés d'une coordination régionale des acquisitions, parallèlement à l'entretien d'un domaine géo-linguistique. Julie Philippe présente ces différents éléments dans une note détaillée.

2.1. AIRE EUROPE BALKANIQUE, CENTRALE ET ORIENTALE (EBCO)

Éloi Ficquet demande si les échanges reçus de la *Matica Srpska* s'accompagnent de fourniture de notices. Ce n'est pas le cas, mais les chargés de fonds d'autres domaines slaves sont susceptibles de prendre en charge ces échanges pour les documents prioritaires ; ils constitueront sinon un stock en attente de traitement qui sera catalogué lors de l'arrivée d'un chargé de fonds.

Marie-Paul Hille pose la question de savoir si la veille documentaire réalisée lors de l'arrivée d'un nouveau chargé de fonds est réalisée de façon rétrospective sur les années précédentes. La veille se concentre sur la période en cours et secondairement sur les années précédentes où les disponibilités commerciales sont plus limitées. Toutefois le bilan rétrospectif est plutôt satisfaisant : on parvient à traiter en moyenne 200 à 300 volumes/année d'entretien du fonds. Mais en cas de risque de rupture de la veille et des acquisitions dans un domaine connaissant une forte actualité éditoriale, il reste possible de changer l'ordre de rotation, comme cela a pu être fait pour le domaine ukrainien dans le passé.

Irina Gridan : en cas de congé maternité ou d'interruption sur un contrat d'entretien de fonds non permanent, la mission est-elle prolongée ? Comment adapter la réception de dons ? Julie Philippe répond que ce n'est pas habituellement le cas, mais il y a eu des adaptations à la marge pour la réception de commandes arrivant en fin de contrat. La situation s'est trouvée pour un fonds en cours d'entretien : le calendrier de commandes a été adapté pour concentrer les commandes avant le congé et s'assurer du traitement au retour de l'agent, l'interruption sera donc en grande partie absorbée. Les priorités de travail en fin de contrat sont adaptées par rapport à la documentation reçue et en attente de traitement. Par ailleurs, la réception d'un don est décorrélée de la présence d'un agent ; cela constitue un stock d'encours à cataloguer avant l'arrivée des premières commandes.

Le conseil scientifique adopte les modifications et l'ordre de rotation suivants pour l'aire EBCO :

- *transformation du domaine estonien-finnois en fonds à entretien permanent, pris en charge par la responsable d'équipe ;*
- *transformation en 2022, suite à un départ à la retraite, du domaine ex-yougoslave en fonds en entretien non-permanent ;*
- *transfert d'un support de poste d'entretien de fonds non-permanent vers l'équipe Asie.*

Période	Rotation adoptée en 2019	Révision adoptée en 2021
09/2019 à 08/2021	Bulgare	Bulgare
01/2020 à 12/2021	Roumain et hongrois	Roumain et hongrois
09/2021 à 08/2023	Finnois et estonien	Letton et lituanien
01/2022 à 12/2023	Letton et lituanien	Ukrainien et biélorusse
09/2023 à 08/2025	Ukrainien et biélorusse	Albanais
01/2024 à 12/2025	Albanais	Ex-Yougoslavie

2.2. AIRE ASIE

Il est proposé de créer un poste de chargé de fonds pour la coordination de la sous-aire Asie du Sud-Est : responsabilité des acquisitions et du traitement sur le domaine vietnamien, coordination documentaire pour les autres pays de la zone avec l'organisation de la captation de la documentation en préparation de l'arrivée de chargés de fonds à entretien non permanent. Il s'agit de construire des contacts dans la durée avec des partenaires scientifiques ou commerciaux. À court terme, il est prévu de dégager une mission de coordination similaire pour la zone Asie du Sud. En raison de contraintes de gestion, il est demandé de valider un léger décalage du calendrier de rotation, sans changements dans l'ordre des fonds.

Olivier de Bernon suggère que cette organisation soit l'occasion de formaliser les relations avec l'EFEO, notamment avec ses antennes régionales, pour contribuer à la veille et à la captation de documents par la BULAC. Benjamin Guichard abonde en ce sens ; les difficultés à mettre en œuvre ce type de coopération dans le passé ont souligné la nécessité de construire des relations dans la durée avec des interlocuteurs stables et connaissant bien le contexte.

Françoise Delvoye demande des précisions sur le partage documentaire. Benjamin Guichard précise qu'il est dans la pratique assez bien établi pour le domaine Asie et s'organise selon des découpages disciplinaires : l'EFEO et le Collège de France prennent en charge les études classiques, la philologie, l'archéologie et l'art ; la BULAC acquiert prioritairement dans le domaine de l'histoire, de la littérature, des langues et des sciences sociales. Cette répartition des acquisitions de niveau recherche n'empêche pas, à la BULAC, des acquisitions dans l'ensemble de ces disciplines pour accompagner l'enseignement. Marie-Paule Hille confirme que du côté des collections chinoises, le dialogue est évident entre ces établissements qui mènent un développement concerté de leurs collections. La question se pose de savoir quel rôle le Grand équipement documentaire (GED) du Campus Condorcet jouera dans ce partage et elle exprime le souhait du maintien d'une bonne coordination dans le domaine à l'échelle de la région. Benjamin Guichard confirme que le partage documentaire avec le GED reste à faire pour l'ensemble des collections liées aux études aréales.

Marc Gilbert précise qu'à Leyde, l'université et la bibliothèque disposent d'une antenne à Jakarta qui prend en charge les achats et le traitement de la documentation indonésienne.

Le conseil scientifique adopte la modification suivante et prend acte du décalage de calendrier dans la rotation des fonds à entretien permanent :

- *création d'un nouveau fonds à entretien permanent (par redéploiement depuis l'équipe EBCO) : Domaine Asie du Sud-Est, avec coloration prioritaire sur le fonds vietnamien.*

Période	Rotation adoptée en 2019	Correction adoptée en 2021
01/2021 à 08/2023	Indonésien, malais	
01/2022 à 12/2023		Indonésien, malais
09/2022 à 08/2024	Birman	
01/2023 à 12/2024		Birman
09/2023 à 08/2025	Thaï, lao	
01/2024 à 12/2025		Thaï, lao
09/2024 à 08/2026	Tamoul, télougou	
01/2025 à 12/2026		Tamoul, télougou
01/2026 à 12/2027		Tibétain
01/2027 à 12/2028		Khmer

Des missions de traitement documentaire, sans responsabilité de nouvelles acquisitions, sont également renouvelées pour prendre en charge des chantiers de catalogage dont le conseil scientifique approuve les orientations suivantes pour 2022 :

- *traitement du don Bernot (domaine birman), sur subvention récurrente CollEx ;*
- *maintien du chantier de rétroconversion du catalogue japonais jusqu'en août 2022, malgré l'échec de la demande de subvention ABES.*

2.3. AIRE AFRIQUE, MOYEN-ORIENT, ASIE CENTRALE (AMOMAC)

Les changements proposés dans l'ordre de rotation pour l'entretien des fonds sont marginaux et destinés à compenser une interruption en cours de contrat de la précédente mission sur le fonds hébreu ; dans les domaines berbère et amharique, les documents sont captés par un système d'office grâce à des fournisseurs fiables, ce qui permet un arrivage continu de documents. La recherche d'un fournisseur marocain pour diversifier les sources dans ce domaine n'a pas encore abouti. En correctif de la note présentée, il est précisé que le chantier de rétroconversion du fonds turc-ottoman ne sera pas totalement achevé avec la mission en cours qui touche à sa fin en août 2021 ; grâce à un effort de formation, il peut être envisagé que ces reliquats soient pris en charge par la personne en charge du fonds turc. Le catalogage des manuscrits arabes est réalisé sur crédits fléchés annuels de l'ABES ; il est actuellement assuré par une collègue experte en la matière qui arrive au terme de 6 ans de contrats à durée déterminée. Compte tenu de l'importance de ce fonds et de l'ampleur du chantier qui devrait encore durer 8 à 10 ans, il est proposé au conseil scientifique de pérenniser ce poste dont les missions pourront être diversifiées à l'issue du traitement du fonds.

Éloi Ficquet confirme la qualité de la sélection de la production académique amharique proposée par la BULAC. Sylvie Denoix exprime son admiration pour le travail accompli et souligne la masse qui reste à accomplir.

Le conseil scientifique adopte les modifications et l'ordre de rotation suivants pour l'aire AMOMAC :

Période	Rotation adoptée en 2019	Révision proposée en 2021
01/2020 à 12/2021	Kurde (priorité au kurde sorani)	Hébreu, judéo-arabe
01/2022 à 12/2023		Kurde (priorité au kurde sorani)
	Amharique	Amharique
01/2023 à 12/2024	Géorgien	
01/2024 à 12/2025		Géorgien
		Asie centrale

En termes de missions de traitement documentaire, le conseil scientifique valide les orientations suivantes :

- pérennisation de la mission de catalogage des manuscrits arabes ;
- poursuite de la rétroconversion du catalogue arabe ;
- entame de la rétroconversion du catalogue hébreu ;
- poursuite du traitement des dons en langues occidentales en 2022, avec réorientation vers le traitement des dons du domaine Asie en 2023.

3. ACTION CULTURELLE : BILAN ET PERSPECTIVES 2021-2022

Juliette Pinçon présente les propositions de programmation et le bilan du semestre écoulé. La rentrée universitaire sera notamment marquée par la célébration du 10^e anniversaire de l'ouverture au public et le dévoilement d'un nouveau site web. La refonte de ce dernier accorde une place importante à la promotion de la programmation culturelle de la BULAC depuis l'origine du projet ; une série d'été sur les réseaux sociaux sera consacrée aux médias en ligne francophones consacrés aux territoires « BULAC ».

Éloi Ficquet remarque que l'exposition programmée à l'automne sur le 150^e anniversaire de l'insurrection de la Kabylie pose la question sensible des restitutions des collections coloniales. Benjamin Guichard répond que c'est effectivement une question soulevée par le projet, qui fait écho aux travaux et réflexions coordonnées par le GIS MOMM pour le recensement, l'étude et la valorisation des sources sur le Maghreb conservées en France. Les collections du cheikh Haddad faisant l'objet d'un travail d'identification, mené de concert avec Augustin Jomier, maître de conférence en histoire du Maghreb à l'Inalco, il a semblé intéressant de saisir l'occasion de la commémoration pour faire connaître ce fonds, son histoire et la recherche qu'il suscite.

Sylvie Denoix suggère de rendre compte de la réflexion sur les humanités numériques menées par le GIS MOMM dans le cadre du volet scientifique envisagé pour le 10^e anniversaire de la BULAC. Benjamin Guichard confirme que la journée prévue est conçue pour faire dialoguer les bibliothèques proposant des ressources et des services au champ des études aréales et des projets de recherche mobilisant les outils des humanités numériques. Il est effectivement envisagé de rendre compte dans ce cadre du projet de consortium Huma-Num initié par le GIS MOMM et élargi aux GIS Asie et Études africaines.

Marie-Paul Hille apprécie le panorama fourni par la liste des projets de recherche cités dans la note d'intention mais invite à préciser des critères de choix pour limiter une sélection. Éloi Ficquet suggère de proposer des présentations sous formes de kakémonos pour distinguer l'aspect restitution de projets et le dialogue ; cette proposition ne semble pas forcément adaptée au projet

pour Marie-Lise Tsagouria, le but étant de mettre en valeur la dimension numérique de ces recherches. Benjamin Guichard entend ces remarques, il faut sans doute viser à réaliser une sélection qui soit représentative des différents types de projets en humanités numériques et les faire dialoguer entre eux.

Méliné Pehlivanian peut se renseigner pour savoir si un collègue du réseau *Menalib* serait prêt à faire une présentation en langue française. Marc Gilbert envisage deux projets mobilisant des corpus chinois qu'il pourrait être intéressant de présenter dans cette rencontre :

— À Leyde un projet de coopération numérique avec l'université Fudan à Shanghai pour la mise en ligne d'un corpus de journaux de poésie non officielle chinoise dispersé entre les deux établissements, avec mise à disposition d'un jeu de données ouvert à la fouille et d'un serveur d'images IIIF. Le projet intègre une stratégie de gestion du risque en matière de diffusion de textes sous droit d'auteur, avec une mise en œuvre par tranches pilotes après contact avec les ayants droits.

— Le *Max Planck Institut* propose des outils d'exploration et de fouille de corpus de textes issus de différents projets où les sources chinoises sont bien représentées : <https://rise.mpiwg-berlin.mpg.de/>

Un travail de référencement collaboratif de cartes a également été achevé en 2017 à Leyde où le *Centre for Digital Scholarship* est très actif.

Éloi Ficquet signale le travail de l'*IFRA-Nigéria* à Ibadan coordonné par Vincent Hiribarren qui relaye différentes initiatives en matière d'humanités numériques au sein des universités africaines.

Benjamin Guichard signale le renforcement de la collaboration envisagée avec l'*Institut d'études de l'Islam et des sociétés du monde musulman*, avec l'hébergement d'un cycle de conférences destinées au grand public. La manifestation enrichira la chaîne de vidéos de la BULAC et la collaboration pourra s'étendre à d'autres volets de la programmation de l'établissement.

MariaLuisa Langella pose la question des domaines linguistiques représentés dans le projet d'exposition sur la presse parisienne allophone réalisée avec le réseau *Transfopress*.

[Précision apportée à l'issue du conseil : la presse d'expression albanaise, roumaine, ukrainienne, grecque, tchèque, polonaise, hongroise, ukrainienne, russe, amharique, yiddish, kurde, turque, wolof, géorgienne, arménienne, arabe, peule, malaise, malgache, ourdou, khmère, vietnamienne et chinoise.]

4. RESSOURCES NUMÉRIQUES

Aline Pellet présente une note dressant le bilan des acquisitions et usages 2020 et dessinant des perspectives d'acquisitions pour 2021, dans le sillage des discussions du dernier conseil invitant à redéfinir le partage entre abonnements et acquisitions pérennes de ressources numériques.

La note posant le principe d'une possibilité de désabonnements des ressources dont le coût serait trop élevé au regard de leur usage, Éloi Ficquet invite à bien explorer au préalable les pistes de promotion et de mise en visibilité de ces ressources. Irina Gridan invite à prendre en compte les perturbations de l'activité de recherche entraînées par le contexte sanitaire et analyse dans quelle mesure ces chiffres sont liés à la situation, car l'interruption des accès au terrain a pu privilégier l'exploitation de ressources en ligne. Elle relève, pour s'en étonner la faible utilisation du CEEOL.

Benjamin Guichard rend compte de premières observations : le confinement du printemps 2020 a évidemment entraîné une très forte modification des comportements, avec une augmentation générale des usages des ressources en ligne, particulièrement marquée pour les livres numériques en SHS. Au-delà de l'été, on a constaté des perturbations de l'activité de recherche très différentes à l'échelle individuelle et selon la charge d'enseignement. Il n'en ressort pas une explosion de la consultation des ressources en ligne, mais une hausse sensible qui n'a pas forcément d'impact sur le classement des ressources selon un ratio coût/usage. Marie-Lise Tsagouria insiste sur le fait que globalement l'usage des ressources électroniques a fortement

augmenté et que le public d'enseignants-chercheurs est la seule catégorie à avoir fréquenté la bibliothèque en 2021 dans les mêmes proportions qu'en 2020.

Il est proposé au conseil scientifique de distinguer le calendrier d'examen des propositions de nouveaux abonnements ou d'arrêt de ressources sur abonnement et celui des propositions d'achat pérenne de ressources numériques.

5. BILAN BIENNAL DU PLAN D'ACTION TRIENNAL 2019-2021 ET PROGRAMMATION 2022-2024

Dans la perspective du prochain plan d'action triennal 2022-2024, Benjamin Guichard présente dans une note différents points saillants, jalons et indicateurs de l'activité de la BULAC au cours des premiers mois du plan précédent. Ce bilan a alimenté, au sein de l'établissement, une réflexion sur la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences qui a fait ressortir deux besoins à approfondir au cours du prochain exercice :

— le développement de la gestion des collections patrimoniales : définir la politique de patrimonialisation des collections de la BULAC, établir un plan pluriannuel de traitement de ces collections, mettre en œuvre un signalement de premier niveau susceptible d'inclure le traitement de ces fonds dans le cadre de partenariats avec des projets de chercheurs, confier au pôle Conservation la coordination de cette politique patrimoniale.

— développer les services fournis en accompagnement des humanités numériques et de la science ouverte : articuler l'offre de services fournis par la BULAC avec les missions déjà prises en charge par les services d'appui à la recherche des établissements du GIP en se concentrant sur l'enrichissement des référentiels en données multi-lingues et multi-écritures, que ce soit par enrichissement du catalogue ou par alignement de thesaurus issus de projets de recherche avec *IdRef* et *Wikidata*, poursuite des projets pilotes de numérisation enrichie de textes en écritures non latines. Le développement de ces activités repose sur la double implication du pôle Flux et données et du pôle Médiation pour leur capacité à dialoguer avec les porteurs de projets de recherche et à apporter une expertise technique en réponse à leurs besoins ; cela va passer par un redécoupage des équipes au sein du pôle Médiation, l'action culturelle, la gestion des collections en libre accès et les services à la recherche fusionnant au sein d'une équipe consacrée à la valorisation, désormais distincte de la formation.

Éloi Ficquet demande si ces activités seront articulées avec les activités des GIS. Benjamin Guichard le confirme, cela répond notamment à plusieurs axes de travail identifiés au sein du projet de consortium de développement des humanités numériques en études aréales proposé à HumaNum. La fouille de textes, notamment au sein de corpus vernaculaires, et la publication de numérisations enrichies issues de corpus différents sont des besoins auxquels la BULAC doit s'efforcer de répondre. Emmanuel Francis approuve ces perspectives qui sont prometteuses. Éloi Ficquet s'interroge sur les difficultés que présentent des projets impliquant des volumes importants de métadonnées, des risques d'obsolescence des outils numériques, des besoins de stabilisation et d'identification d'axes stratégiques. Benjamin Guichard dit entendre ces mises en garde : la stratégie de la BULAC est de se concentrer sur la fourniture de données (numérisations traitées par HCR ou OCR) et l'alignement de métadonnées alignées, non pas de développer des services d'exploitation de ces corpus par fouille ou annotation en ligne. L'objectif est de mettre à disposition des services qui peuvent être utiles à tous et évoluer dans le temps.

Emmanuel Francis demande dans quels cadres et avec quels moyens seront décrits les fonds patrimoniaux ? Benjamin Guichard répond qu'il s'agit de compléter les compétences déjà présentes dans l'établissement par des ressources dégagées dans le cadre de financements par projets, comme le projet de résidence CollEx accueilli l'automne prochain, ou l'accueil d'étudiants avancés dans le cadre de stages ; deux chantiers sont actuellement en cours sur les archives André Basset et le fonds ancien coréen. Cette stratégie reste à consolider et à développer. La réflexion sur la patrimonialisation des collections doit également intégrer un volet sur l'histoire de la constitution des collections avec un effort pour mettre à disposition des chercheurs les sources qui la documentent. Les registres des segments les plus anciens de la collection (fonds de l'École des jeunes de langues, Ancien fonds, constitué avant l'emménagement de l'École des langues orientales

rue de Lille en 1873) seront numérisés à l'automne prochain. Il reste à étudier les modalités d'océrisation de ces registres et des suivants, qui peuvent constituer une source d'approche très riche pour l'analyse des collections par leur provenance.

Emmanuel Francis pose la question des formats de catalogage des manuscrits. Benjamin Guichard répond qu'ils sont catalogués dans Calames, au format XML-EAD. Emmanuel Francis évoque le projet TST sur la description au format TEI des manuscrits tamouls de la BnF ; des essais pourraient être faits sur le corpus de la BULAC. Benjamin Guichard se réjouit de cette perspective.

6. INFORMATION SUR LE RENOUVELLEMENT DU CONSEIL SCIENTIFIQUE EN 2022

Le mandat actuel du conseil scientifique arrive à échéance en décembre prochain. Le nombre de mandats consécutifs ne pouvant excéder deux, 9 membres du conseil devront être remplacés, sans préjuger des éventuels souhaits de non renouvellement. Les mandats d'Olivier de Bernon, Françoise Delvoye, Sylvie Denoix, Emmanuel Francis, Marc Gilbert, Irina Gridan, Marie-Paule Hille, Zhe Ji, Pollet Samvelian, Silvia Serrano et Peter Stockinger sont renouvelables.

Sylvie Denoix tient à remercier l'équipe pour le travail accompli ; elle note que la participation en mode hybride est moins aisée et espère vivement que la prochaine réunion pourra se tenir en présentiel. MariaLuisa Langella salue le programme culturel et les initiatives maintenues malgré les contraintes sanitaires. Benjamin Guichard remercie pour ces interventions et souligne que l'année a été riche en sollicitations de qualité.